

Réglementation des régates nationales 2003

Sommaire

• Réglementation générale	2
• Systèmes de qualification aux championnats de France	6
• Têtes de rivière interrégionales	8
<i>16 mars 2003</i>	
• Épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts	9
<i>6 avril 2003</i>	
• Championnats de France bateaux courts junior et senior	10
<i>Brive-la-Gaillarde - 18 au 20 avril 2003</i>	
• Coupe de France MAIF	11
<i>Vichy - 3 et 4 mai 2003</i>	
• Championnat de France UNSS - Collèges et lycées	12
<i>Le Creusot - 17 au 18 mai 2003</i>	
• Championnat de France FFSU	13
<i>Le Creusot - 17 au 18 mai 2003</i>	
• Critérium national senior et vétéran	14
<i>Mâcon - 30 mai au 1^{er} juin 2003</i>	
• Championnats interrégionaux minime, cadet, et junior bateaux longs	15
<i>14 et 15 juin 2003</i>	
• Championnats de France minime et senior bateaux longs	16
<i>Vaires-sur-Marne - 27 au 29 juin 2003</i>	
• Championnats de France cadet et junior bateaux longs	17
<i>Vichy - 4 au 6 juillet 2003</i>	
• Championnat de France d'aviron de mer	18
<i>Schœlcher - 8 au 10 novembre 2003</i>	
• Répartition des challenges et trophées	19
• Tableau récapitulatif des manifestations	20

CE QUI CHANGE EN 2003

CRITÉRIUM NATIONAL SENIOR

Comité Directeur du 8 juin 2002

Restrictions de participation :

Les épreuves en deux de couple femmes senior et en quatre de pointe avec barreur hommes senior du Critérium national senior sont réservées aux rameuses et rameurs n'ayant pas été finalistes aux championnats de France senior ou vainqueurs au Critérium national senior au cours des cinq années précédant la saison sportive concernée et de l'année en cours si la date du Critérium est postérieure aux championnats de France de l'année.

RÉPARTITION DES QUALIFIÉS PAR ZONE

Comité Directeur du 16 novembre 2002

Le regroupement des ligues est établi en quatre zones déterminées comme suit :

1 - Ile de France-Normandie-Ouest :

Basse-Normandie, Bretagne, Centre, Ile de France, Haute-Normandie, Pays-de-la-Loire

2 - Nord-Est :

Alsace, Champagne-Ardenne, Flandres, Lorraine, Picardie

3 - Sud-Est :

Auvergne, Bourgogne, Corse, Cote d'Azur, Dauphiné-Savoie, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Lyonnais, Provence

4 - Sud-Ouest :

Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes.

Pour les championnats de France, junior et senior bateaux courts, minime, cadet, junior bateaux longs, le nombre de qualifiés par zone est uniquement fonction de la performance sportive de la zone.

Le nombre de licences d'une ligue n'est plus pris en compte dans le calcul.

En cas de quotas non atteints dans une discipline, une place supplémentaire pourra être attribuée à la zone dont le quota se rapproche le plus de l'unité supérieure.

Pour l'année 2003, la zone LIFA-Normandie-Ouest bénéficiera de cette place dans le cas des quotas à 24 et la zone Sud-Ouest dans le cas des quotas à 18.

COUPE DE LA JEUNESSE

La préparation de la Coupe de la Jeunesse fait partie des filières de préparation du haut-niveau.

Le collectif des rameurs sélectionnés pour la Coupe de la Jeunesse sera constitué à partir de la hiérarchie des résultats aux championnats de France bateaux courts et bateaux longs.

Tout rameur champion de France en FJ2X, HJ2X, HJ4X, HJ4+, et HJ4- sera sélectionné.

GÉNÉRALITÉS

1 - CODE DES COURSES FFSA

Catégorie poids léger :

- Femme senior : 59 kg maximum
moyenne d'une équipe : 57 kg
- Homme senior : 72,5 kg maximum
moyenne d'une équipe : 70 kg

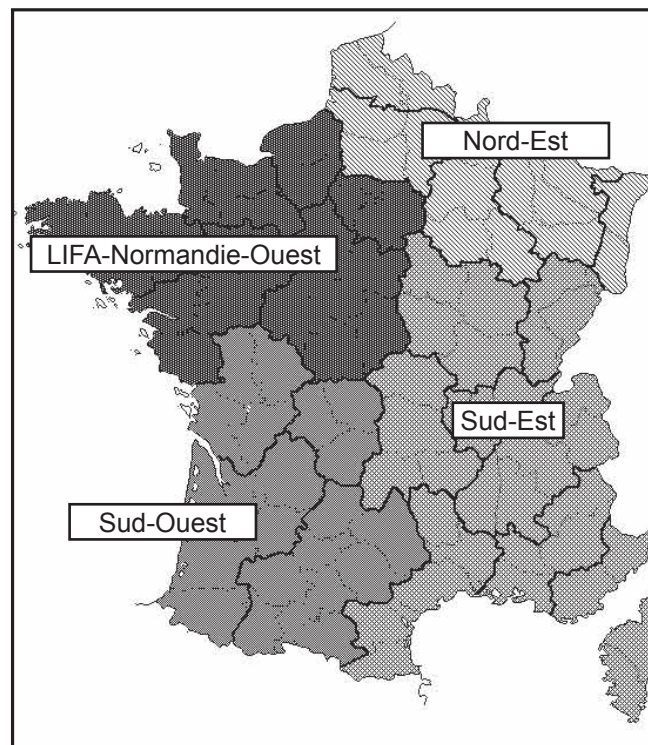
2 - RÉPARTITION DES QUALIFIÉS PAR ZONE

Pour les championnats de France, junior et senior bateaux courts, minime, cadet, junior bateaux longs, le nombre de qualifiés par zone est fonction de la performance sportive de la zone.

En cas de quotas non atteints dans une discipline, une place supplémentaire pourra être attribuée à la zone dont le quota se rapproche le plus de l'unité supérieure.

Pour l'année 2003, la zone LIFA-Normandie-Ouest bénéficiera de cette place dans le cas des quotas à 24 et la zone Sud-Ouest dans le cas des quotas à 18.

CATÉGORIES	CHAMPIONNATS DE FRANCE : JUNIOR ET SENIOR BATEAUX COURTS MINIME, CADET	JUNIOR BATEAUX LONGS
TOTAL ZONES	24 QUALIFIÉS	18 QUALIFIÉS
LIFA-NORMANDIE-OUEST	6	5
NORD-EST	5	4
SUD-EST	8	6
SUD-OUEST	5	3



3 - ENGAGEMENTS

Les engagements aux compétitions nationales et internationales en France sont faits par minitel (3614CLUBAVIRON) ou par internet (www.avironfrance.asso.fr).

3-1 *Équipes de la même société :*

L'engagement est fait par la société concernée.

3-2 *Équipes départementales ou équipes mixtes de sociétés du même département :*

L'engagement est fait par le comité départemental concerné.

Seul le comité départemental possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses sociétés.

3-3 *Équipes de ligues ou équipes mixtes de sociétés de la même ligue :*

L'engagement est fait par la ligue concernée.

Seule la ligue possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses sociétés.

3-4 *Équipes composées d'athlètes de différentes ligues :*

L'engagement est fait par la FFSA sur demande écrite des ligues concernées :

Seule la FFSA possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de sociétés de différentes ligues.

Faire parvenir à la FFSA avant la date de clôture les engagements sur imprimé FFSA en précisant bien pour chaque rameur sa société et son numéro de licence.

3-5 *Il ne pourra être enregistré aucun engagement :*

- ne comprenant pas la totalité de la composition de l'équipage ;
- de rameurs sans certificat médical ;
- de rameurs juniors surclassés n'ayant pas de certificat de surclassement ;
- de rameurs minimes dont l'option «compétition» du brevet de rameur Or n'aura pas été enregistrée par la FFSA.

3-6 *Règlement des licences*

Annexe VI du Code des Courses : article 4 - Validité
Les groupements sportifs affiliés sont tenus de faire licencier tous leurs membres.

Les licences sont valables du 1er septembre au 14 octobre inclus de l'année suivante. La couverture de l'assurance reste toutefois effective jusqu'au 31 décembre de la même année.

À partir du 15 octobre, les catégories d'âge concernées sont celles indiquées sur la licence.

Pour concourir à partir du 15 octobre de chaque année, tout compétiteur doit être titulaire d'une nouvelle licence, sauf s'il participe à des championnats de France, concernant l'année civile en cours, qui seraient organisés après cette date.

Toute demande de licence nouvelle après le 31 mars ne permet pas la participation aux critères, coupes nationales et championnats de l'année en cours, ni à leurs épreuves qualificatives, dans les catégories junior et senior.

(l'article 17 a été supprimé)

- La réglementation des licences s'applique au critérium national de la même manière qu'aux championnats de France.

4 - FORFAITS

Avant la clôture des inscriptions : par minitel ou par internet (www.avironfrance.asso.fr).

Après la clôture des inscriptions : les sociétés doivent annoncer les forfaits et en indiquer les motifs à la réunion des délégués.

Si les motifs invoqués ne sont pas reconnus valables, une pénalité de 20 points sera appliquée à la société.

5 - ASSURANCES

Les sociétés doivent prendre la couverture indispensable des risques matériels.

En cas d'accident, une déclaration sera faite immédiatement au président du jury qui fera signer le procès-verbal de régates correspondant par les sociétés impliquées et le transmettra à la FFSA.

La déclaration du sinistre est à faire obligatoirement par les sociétés concernées à leur compagnie d'assurance respective.

En aucun cas, la responsabilité de la FFSA ne pourra être recherchée.

6 - NUMÉROS

Les numéros des bateaux pour les parcours contre la montre sont fournis par la FFSA et sont mis à disposition des sociétés contre le versement d'une caution. En cas de non restitution des numéros, la caution reste acquise à la FFSA.

Pour les courses en ligne, les sociétés ont l'obligation de se munir du nombre de jeux de numéros nécessaires pour identifier tous leurs bateaux.

RÉGATES NATIONALES

1 - COUPE DE FRANCE MAIF

a) participation

Les épreuves sont réservées aux équipes composées uniquement d'athlètes d'une même ligue.

b) engagements

Les engagements sont faits par minitel ou internet par chaque ligue.

2 - CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS JUNIOR ET SENIOR

a) participation

Les championnats de France bateaux courts sont ouverts aux équipes mixtes de clubs dans les épreuves en deux sans barreur.

Les modalités de participation sont les suivantes :

- 24 bateaux sont retenus par les zones, sous leur propre responsabilité, dans le cadre de leurs quotas habituels ;

- d'autres sont sélectionnés par la Direction Technique Nationale sur des critères sportifs.

b) engagements des bateaux sélectionnés par la direction technique nationale

La liste des bateaux sélectionnés sera établie par le D.T.N. le 24 mars 2003.

Les engagements de ces bateaux aux championnats de France sont faits par la Direction Technique Nationale.

c) engagements des bateaux retenus par les zones

Les engagements aux épreuves qualificatives de zone sont faits par minitel ou par internet par les clubs, les comités départementaux ou les ligues dans le cas des mixtes.

Les engagements sont faits au niveau national et sont communiqués à chaque zone par la FFSA.

Les engagements aux championnats de France des bateaux retenus par les zones sont donc faits automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives de zone dans le cadre de leurs quotas.

3 - CHAMPIONNATS DE FRANCE MINIME, CADET, JUNIOR BATEAUX LONGS

3-1 RÈGLES GÉNÉRALES

a) participation

Les épreuves sont réservées aux équipes homogènes de société.

Seules les équipes ayant été engagées aux championnats de zone peuvent participer aux championnats de France.

Lors des championnats de zone :

- à partir de deux équipes engagées, le parcours doit être obligatoirement réalisé ;
- la participation aux courses de la catégorie junior dont le nombre d'engagés n'est pas supérieur au quota de qualification est facultative.

b) engagements

Les sociétés font leurs engagements pour les championnats de zone par minitel ou internet.

Les engagements sont faits au niveau national et sont communiqués à chaque zone par la FFSA.

Les engagements aux championnats de France sont donc faits automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

3-2 CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIME

participation

Les rameurs minimes doivent être titulaires du brevet de rameur Or option «compétition». Les barreaux ne sont pas soumis à cette obligation.

La date limite de réception à la FFSA des résultats des épreuves de l'option «compétition» du brevet de rameur Or est fixée au lundi 02 juin 2003 à 12H00, pour toutes les ligues.

3-3 CHAMPIONNAT DE FRANCE CADET

(pas de remarques particulières)

3-4 CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIOR BATEAUX LONGS

participation

Les rameurs juniors qualifiés aux championnats de France junior bateaux longs ne sont pas autorisés à participer aux championnats de France senior bateaux longs.

4 - CRITÉRIUM NATIONAL SENIOR ET VÉTÉRAN

a) participation

- Critérium national senior

Toutes les épreuves sont réservées aux équipes homogènes de société.

Ne peuvent pas participer :

- les rameurs et rameuses étrangers ayant participé aux championnats du Monde senior ou Jeux Olympiques de l'année précédente ;
- les membres des collectifs français junior A et senior A et B déterminés après les championnats de France bateaux courts ;
- les rameurs et rameuses appartenant aux Pôles France ;
- dans les épreuves en skiff, les rameurs et rameuses français et étrangers ayant été sélectionnés pour un championnat du Monde senior ou pour des Jeux Olympiques, en tant que participant ou remplaçant ;
- dans les épreuves en deux de couple femmes senior et en quatre de pointe avec barreur hommes senior, les rameuses et rameurs ayant été finalistes aux championnats de France senior ou vainqueurs au Critérium national senior au cours des cinq années précédant la saison sportive concernée et de l'année en cours si la date du Critérium est postérieure aux championnats de France de l'année.

- Critérium national vétéran

Les épreuves du critérium national vétéran (catégorie C) sont ouvertes aux équipages mixtes de clubs de la même ligue.

RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE

Un rameur vétéran appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante et l'âge moyen d'un équipage est calculé sans tenir compte de celui des barreurs qui ne doivent pas non plus satisfaire à l'âge minimum fixé.

Les rameurs vétérans doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2003. La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à 43 ans.

b) engagements

Les engagements sont faits uniquement par minitel ou internet par chaque société (ou par la ligue en cas d'équipes mixtes de vétéran).

Les engagements sont limités à une seule épreuve (interdiction de doubler).

5 - CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR BATEAUX LONGS

a) participation

Toutes les épreuves sont réservées aux équipes homogènes de société.

L'engagement est libre. Si le nombre d'engagés est supérieur à 24, un parcours contre la montre préliminaire permettra de sélectionner les 24 partants.

b) engagements

Les engagements sont faits uniquement par minitel ou internet par chaque société.

6 - CHAMPIONNAT DE FRANCE D'AVIRON DE MER

a) participation

La qualification au championnat de France d'aviron de mer 2003, se fera par la participation à une régata qualificante organisée dans chacune des régions maritimes entre le 1^{er} avril et le 29 octobre 2003. Les engagements à ces régates se feront par minitel ou internet.

La liste des régates qualificantes sera communiquée à la FFSA par les responsables de chaque région maritime avant le 1^{er} janvier 2003.

Les régions maritimes sont déterminées comme suit :

1 - Atlantique Nord : Bretagne, Centre, Pays de la Loire ;

2 - Atlantique Sud : Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes ;

3 - Caraïbes : Martinique et Guadeloupe ;

4 - Manche : Alsace, Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, Flandres, Haute-Normandie, Ile-de-France, Lorraine, Picardie ;

5 - Méditerranée : Auvergne, Bourgogne, Corse, Côte d'Azur, Dauphiné-Savoie, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Lyonnais, Provence.

Seuls les rameurs et les barreurs ayant couru lors d'une régata qualificante dans leur région maritime peuvent s'engager et participer au championnat de France.

Aucune limitation ou quota d'engagement au championnat de France n'est imposé.

b) engagements

Les engagements sont faits uniquement par minitel ou internet par chaque société.

Junior et senior bateaux courts

Junior et senior bateaux courts

- *bateaux qualifiés*
 - 24 bateaux retenus par les zones dans le cadre de leur quota habituel
 - d'autres bateaux sont sélectionnés par la Direction Technique Nationale sur des critères sportifs
- *Un parcours contre la montre préliminaire servira à sélectionner les partants.*
 - 18 qualifiés maximum pour les FJ2-, FS2-, FS1X, FLS1X, HLS2-
 - 24 qualifiés maximum pour les FJ1X, HJ2-, HJ1X, HS2-, HS1X, HLS1X
- *La répartition dans les manches éliminatoires est faite en fonction des résultats des parcours contre la montre.*

de 1 à 6 participants	1 finale directe	<ul style="list-style-type: none"> • finale A directe <i>(les places sont attribuées en fonction des résultats du parcours contre la montre)</i>
de 7 à 12 participants	2 manches éliminatoires	<ul style="list-style-type: none"> • 3 qualifiés par manche en finale A • les autres en finale B <i>(à partir de 8 partants)</i>
de 13 à 18 participants	3 manches éliminatoires	<ul style="list-style-type: none"> • 4 qualifiés par manche en 1/2 finale • les autres en finale C <i>(à partir de 14 partants)</i>
	2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"> • 3 qualifiés en finale A, • les autres en finale B
de 19 à 24 participants	4 manches éliminatoires	<ul style="list-style-type: none"> • 3 qualifiés par manche en 1/2 finale • les quatrièmes plus les 2 meilleurs temps en finale C • les autres en finale D <i>(à partir de 20 partants)</i>
	2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"> • 3 qualifiés par manche en finale A, • les autres en finale B

Minime, cadet, junior bateaux longs et senior bateaux longs

Minime, cadet

- *24 qualifiés lors des championnats de zone*

Junior bateaux longs

- *18 qualifiés lors des championnats de zone*

Senior bateaux longs

- *Engagements libres (24 qualifiés au maximum)*
- *Si le nombre d'engagés est supérieur à 24, un parcours contre la montre préliminaire servira à sélectionner les 24 partants.*

La répartition dans les manches éliminatoires est faite en fonction des résultats des championnats de zone ou des hiérarchies établies par les responsables de zone suivant le cas.

de 1 à 6 participants	1 finale directe	<ul style="list-style-type: none"> • finale A directe
de 7 à 12 participants	2 manches éliminatoires	<ul style="list-style-type: none"> • 2 qualifiés par manche en finale A plus les 2 meilleurs temps • les autres en finale B <i>(à partir de 8 partants)</i>
de 13 à 18 participants	3 manches éliminatoires	<ul style="list-style-type: none"> • 3 qualifiés par manche en 1/2 finale plus les 3 meilleurs temps • les autres en finale C <i>(pour les minimes et les cadets seulement - à partir de 14 partants)</i>
	2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"> • 3 qualifiés en finale A, • les autres en finale B
de 19 à 24 participants	4 manches éliminatoires	<ul style="list-style-type: none"> • 3 qualifiés par manche en 1/3 de finale plus les 6 meilleurs temps • les autres en finale D <i>(pour les minimes seulement - à partir de 20 partants)</i>
	3 1/3 de finales	<ul style="list-style-type: none"> • 2 qualifiés par manche en finale A • 2 qualifiés par manche en finale B • 2 qualifiés par manche en finale C <i>(pour les minimes et les cadets seulement)</i>

SYSTÈME DE QUALIFICATION**Critérium national senior et vétéran**

de 1 à 6 participants	1 finale directe	<ul style="list-style-type: none"> finale A directe
de 7 à 8 participants	2 séries 1 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> 1 qualifié en finale A, les autres en repêchages 4 qualifiés en finale A
de 9 à 12 participants	2 séries 2 repêchages	<ul style="list-style-type: none"> 1 qualifié en finale A, les autres en repêchages 2 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 13 à 15 participants	3 séries 1 repêchage 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"> 3 qualifiés en 1/2 finales, les autres en repêchages 3 qualifiés en 1/2 finales 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 16 à 18 participants	3 séries 3 repêchages 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"> 1 qualifié en 1/2 finales, les autres en repêchages 3 qualifiés en 1/2 finales 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 19 à 24 participants	4 séries 4 repêchages 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"> 1 qualifié en 1/2 finales, les autres en repêchages 2 qualifiés en 1/2 finales 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 25 à 26 participants	5 séries 1 repêchage 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"> 4 qualifiés en 1/4 finales, les autres en repêchages 4 qualifiés en 1/4 finales 3 qualifiés en 1/2 finales 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 27 à 30 participants	5 séries 3 repêchages 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"> 3 qualifiés en 1/4 finales, les autres en repêchages 3 qualifiés en 1/4 finales 3 qualifiés en 1/2 finales 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 31 à 36 participants	6 séries 6 repêchages 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"> 1 qualifié en 1/4 finales, les autres en repêchages 3 qualifiés en 1/4 finales 3 qualifiés en 1/2 finales 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 37 à 40 participants	8 séries 4 repêchages 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"> 2 qualifiés en 1/4 finales, les autres en repêchages 2 qualifiés en 1/4 finales 3 qualifiés en 1/2 finales 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 41 à 48 participants	8 séries 8 repêchages 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"> 1 qualifié en 1/4 finales, les autres en repêchages 2 qualifiés en 1/4 finales 3 qualifiés en 1/2 finales 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 49 à 60 participants	12 séries 8 repêchages 6 1/4 de finales 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"> 1 qualifié en 1/4 finales, les autres en repêchages 3 qualifiés en 1/4 finales 2 qualifiés en 1/2 finales 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 61 à 72 participants	12 séries 12 repêchages 6 1/4 de finales 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"> 1 qualifié en 1/4 finales, les autres en repêchages 2 qualifiés en 1/4 finales 2 qualifiés en 1/2 finales 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B

Ce système est applicable aux courses de la catégorie vétéran comportant jusqu'à 24 participants. Au-delà de 24 participants, un autre système sera étudié pour respecter les règles du Code des courses de la FFSA.

16 mars 2003**1 CALENDRIER**

- lundi 24 février 08h00 ouverture des inscriptions sur le 3614 CLUBAVIRON ou par internet
- vendredi 7 mars 14h00 clôture des inscriptions
- vendredi 7 mars 16h00 consultation des inscriptions sur le 3615 AVIRON ou par internet

2 DISCIPLINES

JUNIOR		SENIOR	
<i>Femmes</i>		<i>Femmes</i>	
Course n° 1	2 rameuses en pointe sans barreur FJ2-	Course n° 5	2 rameuses en pointe sans barreur FS2-
Course n° 2	1 rameuse en couple FJ1X	Course n° 6	1 rameuse en couple FS1X
<i>Hommes</i>		<i>Femmes poids léger</i>	
Course n° 3	2 rameurs en pointe sans barreur HJ2-	Course n° 7	1 rameuse en couple FLS1X
Course n° 4	1 rameur en couple HJ1X	<i>Hommes poids léger</i>	
		Course n° 8	2 rameurs en pointe sans barreur HLS2-
		Course n° 9	1 rameur en couple HLS1X
		<i>Hommes</i>	
		Course n° 10	2 rameurs en pointe sans barreur HS2-
		Course n° 11	1 rameur en couple HS1X

3 ENGAGEMENTS

- Les clubs font leurs engagements à la tête de rivière interrégionale par minitel ou par internet.
- Les engagements de chaque zone sont indépendants.
- À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFSA aux responsables de zone.

4 DISTANCE DE PARCOURS

- La distance du parcours contre la montre est de 6000 mètres.

5 LIEUX

- Les régates de Caen, Romans, Sainte-Livrade et Toul sont labellisées par la FFSA.

6 REMARQUES

- Rameurs poids léger : lors des des têtes de rivière interrégionales, le poids individuel des rameurs poids léger doit être de 73 kg maximum chez les hommes et 59,5 kg maximum chez les femmes.
- Les programmes des têtes de rivière interrégionales sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

ÉPREUVES QUALIFICATIVES DE ZONE POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS



dimanche 06 avril 2003

1 CALENDRIER

- lundi 17 mars 08h00 ouverture des inscriptions sur le 3614 CLUBAVIRON ou par internet
- vendredi 28 mars 14h00 clôture des inscriptions
- vendredi 28 mars 16h00 consultation des inscriptions sur le 3615 AVIRON ou par internet

2 DISCIPLINES

JUNIOR		SENIOR	
<i>Femmes</i>		<i>Femmes</i>	
Course n° 1	2 rameuses en pointe sans barreur FJ2-	Course n° 5	2 rameuses en pointe sans barreur FS2-
Course n° 2	1 rameuse en couple FJ1X	Course n° 6	1 rameuse en couple FS1X
<i>Hommes</i>		<i>Femmes poids léger</i>	
Course n° 3	2 rameurs en pointe sans barreur HJ2-	Course n° 7	1 rameuse en couple FLS1X
Course n° 4	1 rameur en couple HJ1X	<i>Hommes poids léger</i>	
		Course n° 8	2 rameurs en pointe sans barreur HLS2-
		Course n° 9	1 rameur en couple HLS1X
		<i>Hommes</i>	
		Course n° 10	2 rameurs en pointe sans barreur HS2-
		Course n° 11	1 rameur en couple HS1X

3 ENGAGEMENTS

- Les clubs font leurs engagements aux épreuves de zone qualificatives pour les championnats de France par minitel ou par internet
- Les engagements de chaque zone sont indépendants.
- A la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFSA aux responsables de zone.

4 REMARQUES

- Rameurs poids-léger : lors des épreuves qualificatives de zone, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des courses de la FFSA.
- Les programmes des épreuves qualificatives sont envoyés aux clubs par les organisateurs.
- À l'issue des championnats de zone :
 - Les responsables de zone retournent à la FFSA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
 - Les quotas déterminés pour chaque zone ne peuvent être modifiés pour quelle que raison que ce soit, même en cas d'engagement incomplet dans une autre zone.
 - Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement ramé aux championnats de zone.
 - Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de zone leur participation aux championnats de France et le nom du délégué qui sera présent.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués des clubs lors des championnats de France.
- Les rameurs senior retenus dans les quotas de la Direction Technique Nationale ne pourront pas participer à ces épreuves.

vendredi 18 au dimanche 20 avril 2003

BRIVE-LA-GAILLARDE

1 CALENDRIER

- Les engagements aux championnats de France se font automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives de zone.
- vendredi 11 avril 16h00 consultation de l'ordre des départs sur le 3615 AVIRON ou par internet
- jeudi 17 avril 18h00 réunion des délégués à la salle des fêtes de Lissac

2 DISCIPLINES ET ORDRE DES COURSES

JUNIOR - Finales A et B				SENIOR - Finales A et B			
Femmes				Femmes			
Course n° 1	2 rameuses en pointe sans barreur		FJ2-	Course n° 5	2 rameuses en pointe sans barreur		FS2-
	08H30	Finale B			09H50	Finale B	
	08H40	Finale A			10H00	Finale A	
Course n° 2	1 rameuse en couple		FJ1X	Course n° 6	1 rameuse en couple		FS1X
	08H50	Finale B			10H10	Finale B	
	09H00	Finale A			10H20	Finale A	
Hommes				Femmes poids léger			
Course n° 3	2 rameurs en pointe sans barreur		HJ2-	Course n° 7	1 rameuse en couple		FLS1X
	09H10	Finale B			10H30	Finale B	
	09H20	Finale A			10H40	Finale A	
Course n° 4	1 rameur en couple		HJ1X	Hommes poids léger			
	09H30	Finale B		Course n° 8	2 rameurs en pointe sans barreur		HLS2-
	09H40	Finale A			10H50	Finale B	
					11H00	Finale A	
				Course n° 9	1 rameur en couple		HLS1X
					11H10	Finale B	
					11H20	Finale A	
				Hommes			
				Course n° 10	2 rameurs en pointe sans barreur		HS2-
					11H30	Finale B	
					11H40	Finale A	
				Course n° 11	1 rameur en couple		HS1X
					11H50	Finale B	
					12H00	Finale A	

3 PRIX

- Médailles aux trois premiers de chaque course.

4 HEBERGEMENT

- À la charge des participants.
Les clubs pourront s'adresser à Alain Lagrave - Tél. 05 55 85 42 93 - Fax 05 55 85 88 21

5 REMARQUES

- ENGAGEMENTS :
 - bateaux retenus par les responsables de zones : les engagements sont faits automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives de zone en respectant les quotas attribués à chaque zone ;
 - bateaux sélectionnés par la Direction Technique Nationale : les engagements sont faits par la Direction Technique Nationale.
- RAMEURS POIDS LÉGER :
 - lors des épreuves qualificatives de zone, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des courses de la FFSA.

6 PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Vendredi matin à partir de 09H30 : parcours contre la montre senior
 Vendredi après-midi à partir de 14H30 : parcours contre la montre junior puis éliminatoires senior
 Samedi matin à partir de 09H00 : éliminatoires junior puis 1/2 finales senior
 Samedi après-midi à partir de 14H30 : finales D et C junior, 1/2 finales junior puis finales D et C senior
 Dimanche matin à partir de 08H30 : finales B et A junior puis finales B et A senior

samedi 3 et dimanche 4 mai 2003

VICHY

1 CALENDRIER

- lundi 14 avril 08h00 ouverture des inscriptions sur le 3614 CLUBAVIRON ou sur internet
- lundi 28 avril 14h00 clôture des inscriptions
- lundi 28 avril 16h00 consultation des inscriptions sur le 3615 AVIRON ou sur internet
- mardi 29 avril 16h00 consultation de l'ordre des départs sur le 3615 AVIRON ou sur internet
- vendredi 02 mai 18h00 réunion des délégués des ligues à la Maison des Jeunes

2 DISCIPLINES ET HORAIRES DES FINALES

CADET	distance de course : 1500 mètres			
Femmes	Course n° 1	08h36	4 rameuses en couple sans barreur	FC4X
	Course n° 2	08h48	8 rameuses en pointe avec barreur	FC8+
Hommes	Course n° 3	09h00	4 rameurs en couple sans barreur	HC4X
	Course n° 4	09h12	8 rameurs en pointe avec barreur	HC8+
JUNIOR	distance de course : 2000 mètres			
Femmes	Course n° 5	09h51	4 rameuses en couple sans barreur	FJ4X
	Course n° 6	09h57	8 rameuses en pointe avec barreur	FJ8+
Hommes	Course n° 7	10h09	4 rameurs en couple sans barreur	HJ4X
	Course n° 8	10h21	8 rameurs en pointe avec barreur	HJ8+
SENIOR	distance de course : 2000 mètres			
Femmes	Course n° 9	10h33	4 rameuses en couple sans barreur	FS4X
	Course n° 10	10h39	8 rameuses en pointe avec barreur	FS8+
Hommes	Course n° 11	10h51	4 rameurs en couple sans barreur	HS4X
	Course n° 12	11h03	8 rameurs en pointe avec barreur	HS8+

3 PRIX

- Médailles aux trois premiers de chaque course.

4 HEBERGEMENT

À la charge des participants.

Les ligues pourront s'adresser au Club de l'Aviron de Vichy - Tél. : 04 70 32 36 52 - Fax : 04 70 32 15 64

5 REMARQUES

- ENGAGEMENTS :
 - Les équipages sont engagés par les ligues.
- INDEMNITÉS :
 - Dans le cadre du partenariat MAIF une indemnité est prévue pour chaque ligue en fonction du nombre de participants.
- MAILLOTS :
 - Chaque équipe devra courir sous les couleurs de sa ligue.
- PUBLICITÉ :
 - Des autocollants au nom de la MAIF sont attribués aux différentes ligues pour le marquage des bateaux.
 - Toute autre publicité est rigoureusement interdite.

6 PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- | | | |
|-------------------|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Samedi matin | à partir de 09h00 | <ul style="list-style-type: none"> • parcours contre la montre dans l'ordre des courses des finales • distance de parcours = 2 000 mètres pour toutes les catégories (les 12 premiers temps sont qualifiés pour les 1/2 finales, les suivants vont en finale de classement) |
| Samedi après-midi | à partir de 14h30 | <ul style="list-style-type: none"> • finales D et C dans l'ordre des courses des finales • demi-finales dans l'ordre des courses des finales |
| Dimanche matin | à partir de 08h30 | <ul style="list-style-type: none"> • finales A • la finale B de chaque course sera courue avant la finale A correspondante |
| | à partir de 11h30 | <ul style="list-style-type: none"> • remises des prix dans le Palais du Lac |

vendredi 16 au dimanche 18 mai 2003

LE CREUSOT

1 CALENDRIER

• mercredi	16 avril	date limite d'organisation des championnats académiques
• jeudi	17 avril	date limite des remontées des résultats
• vendredi	16 mai	17h00 réunion des délégués des établissements au gymnase
• vendredi	16 mai	18h00 prise en charge des jeunes arbitres par le Président du Jury au club

2 DISCIPLINES

RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE

- distance de parcours : 1 000 m ;
- les barreurs sont indifféremment garçons ou filles et ne peuvent ramer ; ils ne peuvent barrer qu'un seul équipage ; il n'y a pas de restriction d'âge pour les barreurs ; poids = 45 kg / surcharge libre ;
- interdiction de ramer dans deux bateaux différents ;
- il ne peut y avoir de rameurs de sexes différents dans un même bateau ;
- un équipage incomplet ne peut prendre le départ ;
- en cas de forfait d'un équipage pour blessure ou maladie constatée par le médecin de la régates après le début de l'épreuve, une équipe d'établissement composée de trois bateaux sera classée avec les deux bateaux restants. Une équipe d'établissement composée de deux bateaux sera forfait et ne pourra courir.

ÉQUIPE DE COLLÈGE

EMBARCATIONS :

- quatre yolette de couple (Code FFSA).

ÉQUIPES :

- une équipe de collège se compose au minimum de 10 équipiers pour 2 yolettes ou au maximum de 15 équipiers pour 3 yolettes ;
- dans le même bateau, il ne peut y avoir que des élèves de 3 années d'âge consécutives, soit 2 possibilités : 87 - 88 - 89 ou 88 - 89 - 90 ;

IMPORTANT : les pelles de type "hachoir" sont interdites en catégorie collège.

ÉQUIPE DE LYCÉE

EMBARCATIONS :

- 4 de couple de construction libre, barré ou non, ou yolette - garçons et/ou filles
- (dans le même bateau, il ne peut y avoir que des élèves de 3 années d'âge consécutives, soit 2 possibilités : 84 - 85 - 86 ou 85 - 86 - 87).

ÉQUIPES :

- une équipe de lycée se compose au minimum de 8 équipiers dans 2 bateaux ou au maximum de 15 équipiers dans 3 bateaux ;
- il n'y a qu'une seule catégorie lycée donc un seul résultat ;
- les établissements sont libres de choisir les embarcations qu'ils souhaitent sans dépasser 15 équipiers.

3 ENGAGEMENTS

Les engagements sont faits par les établissements en fonction du calendrier départemental de l'UNSS. Les collèges et les lycées sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats académiques et de toute la logistique du championnat de France (convocations, hébergement, ...). Toutes les informations concernant les compétitions UNSS peuvent être obtenues en contactant le directeur départemental de l'UNSS.

Pour les épreuves de qualifications et le championnat de France, les concurrents devront être :

- titulaire de la licence UNSS définitivement enregistrée pour l'année 2002/2003 ;
- en possession d'un certificat médical de non-contre indication à la compétition sportive en aviron ;
- en possession d'un brevet de natation de 50 mètres au moins.

Une équipe Collège ou Lycée ne peut participer au championnat de France et à ses qualifications que si elle est constituée au minimum de 2 bateaux.

Les équipes n'ayant qu'un seul bateau peuvent participer au championnat d'académie mais ne peuvent prétendre à une qualification au championnat de France.

Quand une équipe est qualifiée, tous les bateaux ayant participé aux championnats d'académie doivent impérativement participer au championnat de France. Il ne peut y avoir de forfait de bateaux.

4 PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

- éliminatoires :	samedi 17 mai	de 08h à 12h
- repêchages :	samedi 17 mai	de 14h à 17h30
- finales de classement ou 1/2 finales :	dimanche 18 mai	de 08h à 10h50
- finales :	dimanche 18 mai	de 13h à 14h20
- podium établissement UNSS	dimanche 18 mai	à 14h30

vendredi 16 au dimanche 18 mai 2003

LE CREUSOT

1 CALENDRIER

- mardi 29 avril date limite de retour des qualifiés à la nationale
- mercredi 30 avril réunion de sélection
- vendredi 16 mai 18h00 réunion des délégués des établissements au Gymnase

2 DISCIPLINES

Jeunes gens - distance : 1000 m		Jeunes filles - distance : 1000 m	
• un rameur en couple	HU1X	• une rameuse en couple	FU1X
• deux rameurs en pointe sans barreur	HU2-	• deux rameuses en couple	FU2X
• quatre rameurs en pointe avec barreur	HU4+	• quatre rameuses en couple	FU4X
• quatre rameurs en couple	HU4X	• huit rameuses en pointe	FU8+
• huit rameurs en pointe	HU8+		
	• quatre de couple mixte HU/FU4X (même établissement)		

3 PRIX

Les titres de champion de France universitaire sont décernés pour chaque course du programme. En plus, le titre de vainqueur de la Coupe de France des «Grandes Écoles» sera décerné pour les huit masculin et féminin à l'issue des finales, à la Grande École la mieux classée.

4 INFORMATIONS

Les bureaux des sports des établissements sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats académiques et de toute la logistique du championnat de France. Toutes les informations concernant les compétitions FFSU peuvent être obtenues en contactant le directeur régional de la FFSU.

5 REMARQUES**ENGAGEMENTS :**

Les championnats académiques et interacadémiques sont ouverts aux équipages composés d'étudiants appartenant à la même Association Sportive. Toutefois, le barreur (ou la rameuse) peut appartenir à un autre établissement scolaire.

Tout rameur doit impérativement participer au championnat de son académie (ou) et au championnat interacadémique de sa région s'il n'y a pas de championnat d'académie organisé.

Les demandes de qualification exceptionnelle doivent parvenir par écrit, et dûment motivé, au directeur régional concerné.

Les équipages qualifiés au championnat de France doivent présenter l'équipage ayant assuré la qualification aux académies. En cas d'indisponibilité le remplacement d'une partie de cet équipage (50% barreur non compris) est autorisé.

Pour les épreuves de qualification et le championnat de France, les concurrents devront être :

- membres d'une association sportive affiliée à la FFSU ;
- titulaires de la licence FFSU définitivement enregistrée pour l'année 2002/2003.

RESTRICTIONS :

La participation d'un concurrent est limitée à une seule discipline. Il n'est donc pas possible de doubler. Les rameurs des collectifs seniors A ne sont pas autorisés à participer au championnat de France universitaire.

HORAIRES PRÉVISIONNELS :

Les éliminatoires se courent dorénavant sous la forme d'un parcours contre la montre en ligne pour tous les bateaux :

- | | | |
|------------------------------------------------------------|-----------------|----------------|
| - éliminatoires : | samedi 17 mai | de 08h à 13h |
| - 1/6 finales ou 1/3 finales : | samedi 17 mai | de 14h à 18h30 |
| - finales de classement et finale A du 4 de couple mixte : | dimanche 18 mai | de 08h à 11h10 |
| - finales : | dimanche 18 mai | de 15h à 17h05 |

1 CALENDRIER

- lundi 12 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur le 3614 CLUBAVIRON ou sur internet
- lundi 26 mai 14h00 clôture des inscriptions
- lundi 26 mai 16h00 consultation des inscriptions sur le 3615 AVIRON ou sur internet
- mercredi 28 mai 16h00 consultation de l'ordre des départs sur le 3615 AVIRON ou sur internet
- vendredi 30 mai 18h00 réunion des délégués des clubs au Petit Théâtre

2 DISCIPLINES ET HORAIRES DES FINALES

Course n°	1	13H30	2 rameuses en couple vétérans (C)	FVC2X
Course n°	2	13H45	4 rameurs en pointe avec barreur vétérans (C)	HVC4+
Course n°	3	14H00	2 rameuses en couple	FS2X
Course n°	4	14H15	2 rameuses en pointe sans barreur	FS2-
Course n°	5	14H30	1 rameuse en couple	FS1X
Course n°	6	14H45	4 rameuses en couple sans barreur	FS4X
Course n°	7	15H00	8 rameuses en pointe avec barreur	FS8+
Course n°	8	15H15	4 rameurs en pointe avec barreur	HS4+
Course n°	9	15H30	2 rameurs en couple	HS2X
Course n°	10	15H45	2 rameurs en pointe sans barreur	HS2-
Course n°	11	16H00	1 rameur en couple	HS1X
Course n°	12	16H15	4 rameurs en pointe sans barreur	HS4-
Course n°	13	16H30	4 rameurs en couple sans barreur	HS4X
Course n°	14	16H45	8 rameurs en pointe avec barreur	HS8+

3 PRIX

- Médailles aux trois premiers de chaque course.

4 HÉBERGEMENT

- A la charge des participants.

Les clubs pourront s'adresser aux Régates Mâconnaises - Tél. 03 85 38 00 67 - Fax 03 85 38 28 65

5 PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi matin à partir de 08h00 • éliminatoires
- Samedi après-midi à partir de 13h30 • repêchages suivi des 1/4 de finales
- Dimanche matin à partir de 09h30 • 1/2 finales
- Dimanche après-midi à partir de 13h30 • finales A
• la finale B de chaque course sera courue avant la finale A correspondante

samedi 14 et dimanche 15 juin 2003

1 CALENDRIER

- lundi 26 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur le 3614 CLUBAVIRON ou sur internet
- vendredi 06 juin 14h00 clôture des inscriptions
- vendredi 06 juin 16h00 consultation des inscriptions sur le 3615 AVIRON ou sur internet

2 DISCIPLINES

MINIME - distance 1000 m

Course n° 1	2 rameuses en couple	FM2X
Course n° 2	1 rameuse en couple	FM1X
Course n° 3	4 rameuses en couple avec barreur	FM4X+
Course n° 4	8 rameuses en couple avec barreur	FM8X+
Course n° 5	2 rameurs en couple	HM2X
Course n° 6	1 rameur en couple	HM1X
Course n° 7	4 rameurs en couple avec barreur	HM4X+
Course n° 8	8 rameurs en couple avec barreur	HM8X+

JUNIOR BATEAUX LONGS - distance 2000 m

Course n° 21	2 rameuses en couple	FJ2X
Course n° 22	4 rameuses en pointe sans barreuse	FJ4-
Course n° 23	4 rameuses en couple sans barreuse	FJ4X
Course n° 24	4 rameurs en pointe avec barreur	HJ4+
Course n° 25	2 rameurs en couple	HJ2X
Course n° 26	4 rameurs en pointe sans barreur	HJ4-
Course n° 27	4 rameurs en couple sans barreur	HJ4X
Course n° 28	8 rameurs en pointe avec barreur	HJ8+

CADET - distance 1500 m

Course n° 9	4 rameuses en pointe avec barreuse	FC4+
Course n° 10	2 rameuses en couple	FC2X
Course n° 11	1 rameuse en couple	FC1X
Course n° 12	4 rameuses en couple	FC4X
Course n° 13	8 rameuses en couple avec barreur	FC8X+
Course n° 14	4 rameurs en pointe avec barreur	HC4+
Course n° 15	2 rameurs en couple	HC2X
Course n° 16	2 rameurs en pointe sans barreur	HC2-
Course n° 17	1 rameur en couple	HC1X
Course n° 18	4 rameurs en pointe sans barreur	HC4-
Course n° 19	4 rameurs en couple	HC4X
Course n° 20	8 rameurs en pointe avec barreur	HC8+

3 ENGAGEMENTS

- Les clubs font leurs engagements aux championnats de zone qualitatifs pour les championnats de France par minitel ou internet.
- Les engagements de chaque zone sont indépendants.
- A la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFSA aux responsables de zone.

4 REMARQUES

- Les programmes des championnats de zone sont envoyés aux clubs par les organisateurs.
- A l'issue des championnats de zone :
 - Les responsables de zone retournent à la FFSA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
 - Les quotas déterminés pour chaque zone ne peuvent être modifiés pour quelque raison que ce soit, même en cas d'engagement incomplet dans une autre zone.
 - Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement ramé aux championnats de zone.
 - Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de zone leur participation aux championnats de France ainsi que le nom du délégué qui sera présent lors du championnat de France.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués des clubs lors des championnats de France.

vendredi 27 au dimanche 29 juin 2003

VAIRES-SUR-MARNE

1 CALENDRIER

Championnats de France minime :

Les engagements aux championnats de France minime se font automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

- vendredi 20 juin 16h00 consultation de l'ordre des départs sur le 3615 AVIRON ou sur internet

Championnats de France senior bateaux longs :

Les engagements aux championnats de France senior bateaux longs se font par l'intermédiaire des clubs.

- lundi 09 juin 08h00 ouverture des inscriptions sur le 3614 CLUBAVIRON ou sur internet
- lundi 23 juin 14h00 clôture des inscriptions
- lundi 23 juin 16h00 consultation des inscriptions sur le 3615 AVIRON ou sur internet
- mercredi 25 juin 16h00 consultation de l'ordre des départs 3615 AVIRON ou sur internet

Réunion des délégués :

- vendredi 27 juin 15h00 réunion des délégués à la tour d'arrivée

2 DISCIPLINES ET HORAIRES DES FINALES

MINIME distance de course : 1000 m				SENIOR BATEAUX LONGS distance de course : 2000 m			
Course n°1	12H00	2 rameuses en couple	FM2X	Course n° 9	14H15	2 rameuses en couple poids léger	FLS2X
Course n°2	12H10	1 rameuse en couple	FM1X	Course n° 10	14H30	4 rameurs en pointe sans barreur poids léger	HLS4-
Course n°3	12H20	4 rameuses en couple avec barreur	FM4X+	Course n° 11	14H45	4 rameuses en pointe sans barreur	FS4-
Course n°4	12H30	8 rameuses en couple avec barreur	FM8X+	Course n° 12	15H00	4 rameurs en pointe avec barreur	HS4+
Course n°5	12H40	2 rameurs en couple	HM2X	Course n° 13	15H15	2 rameuses en couple	FS2X
Course n°6	12H50	1 rameur en couple	HM1X	Course n° 14	15H30	2 rameurs en couple	HS2X
Course n°7	13H00	4 rameurs en couple avec barreur	HM4X+	Course n° 15	15H45	2 rameurs en pointe avec barreur	HS2+
Course n°8	13H10	8 rameurs en couple avec barreur	HM8X+	Course n° 16	16H00	2 rameurs en couple poids léger	HLS2X
Les courses minimales auront des finales A, B, C, D				Course n° 17	16H15	4 rameurs en pointe sans barreur	HS4-
				Course n° 18	16H30	4 rameurs en couple	HS4X
				Course n° 19	16H45	4 rameuses en couple	FS4X
				Course n° 20	17H00	8 rameurs en pointe avec barreur	HS8+

3 PRIX

Médailles aux trois premiers de chaque course.

4 HEBERGEMENT

A la charge des participants. Les clubs pourront s'adresser à :

La Ligue d'Ile de France d'Aviron - Tél. : 01 48 75 79 17 - Fax : 01 48 75 79 32

5 PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES :

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Vendredi après-midi à partir de 18h00
 - éliminatoires minime
- Samedi matin à partir de 08h00
 - parcours contre la montre senior
 - 1/2 finales ou 1/3 de finales minime
- Samedi après-midi à partir de 13h00
 - éliminatoires senior
 - finales D, C et B minime
- Dimanche matin à partir de 8h00
 - 1/2 finales ou 1/3 de finales senior
- Dimanche après-midi à partir de 12h00
 - finales A minime
 - finales B et A senior

vendredi 4 au dimanche 6 juillet 2003

VICHY

1 CALENDRIER

- Les engagements aux championnats de France se font automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.
- mercredi 25 juin 16h00 consultation de l'ordre des départs sur le 3615 AVIRON ou sur internet
- vendredi 04 juillet 11h00 réunion des délégués à la Maison des Jeunes

2 DISCIPLINES ET HORAIRES DES FINALES

CADET

Femmes - distance : 1500 m

Course n° 1	13H30	4 rameuses en pointe avec barreuse	FC4+
Course n° 2	13H40	2 rameuses en couple	FC2X
Course n° 3	13H50	1 rameuse en couple	FC1X
Course n° 4	14H00	4 rameuses en couple sans barreuse	FC4X
Course n° 5	14H10	8 rameuses en couple avec barreur	FC8X+

Hommes - distance : 1500 m

Course n° 6	14H20	4 rameurs en pointe avec barreur	HC4+
Course n° 7	14H30	2 rameurs en couple	HC2X
Course n° 8	14H40	2 rameurs en pointe sans barreur	HC2-
Course n° 9	14H50	1 rameur en couple	HC1X
Course n° 10	15H00	4 rameurs en pointe sans barreur	HC4-
Course n° 11	15H10	4 rameurs en couple sans barreur	HC4X
Course n° 12	15H20	8 rameurs en pointe avec barreur	HC8+

JUNIOR BATEAUX LONGS

Femmes - distance : 2000 m

Course n° 13	15H50	2 rameuses en couple	FJ2X
Course n° 14	16H00	4 rameuses en pointe sans barreuse	FJ4-
Course n° 15	16H10	4 rameuses en couple sans barreuse	FJ4X

Hommes - distance : 2000 m

Course n° 16	16H20	4 rameurs en pointe avec barreur	HJ4+
Course n° 17	16H30	2 rameurs en couple	HJ2X
Course n° 18	16H40	4 rameurs en pointe sans barreur	HJ4-
Course n° 19	16H50	4 rameurs en couple sans barreur	HJ4X
Course n° 20	17H00	8 rameurs en pointe avec barreur	HJ8+

3 PRIX

- Médailles aux trois premiers de chaque course.

4 HEBERGEMENT

- A la charge des participants.

Les clubs pourront s'adresser au Club de l'Aviron de Vichy - Tél. : 04 70 32 36 52 - Fax : 04 70 32 15 64

5 PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Vendredi après-midi	à partir de 15h00	• éliminatoires cadet
Samedi matin	à partir de 09h00	• éliminatoires junior
Samedi après-midi	à partir de 13h30	• 1/2 finales ou 1/3 de finales cadet • 1/2 finales ou 1/3 de finales junior
Dimanche matin	à partir de 08h30	• finales B junior • finales C et B cadet
Dimanche après-midi	à partir de 13h30	• finales A cadet • finales A junior

samedi 8 au lundi 10 novembre 2003**SCHÖELCHER****1 CALENDRIER**

- lundi 20 octobre 08h00 ouverture des inscriptions sur 3614 CLUBAVIRON ou sur internet
- lundi 03 novembre 14h00 clôture des inscriptions
- lundi 03 novembre 16h00 consultation des inscriptions sur le 3615 AVIRON ou sur internet
- samedi 08 novembre 08h30 réunion des chefs de bord obligatoire

2 DISCIPLINES**CHAMPIONNAT DE FRANCE D'AVIRON DE MER***Femme senior*

Course n° 1	2 rameuses en couple	FS2X
Course n° 2	1 rameuse en couple	FS1X
Course n° 3	4 rameuses avec barreur	FS4+

Homme senior

Course n° 4	2 rameurs en couple	HS2X
Course n° 5	1 rameur en couple	HS1X
Course n° 6	4 rameurs avec barreur	HS4+

3 PRIX

- Médailles aux trois premiers de chaque course du championnat de France.

4 HÉBERGEMENT

- A la charge des participants.
Les clubs pourront s'adresser à la FFSA. Tél. 01 45 14 26 40 - Fax 01 48 75 78 75

5 PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

- Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.
- Les horaires et les distances de parcours pourront être changés en fonction des conditions météorologiques ou d'organisation.

6 REMARQUES

- ENGAGEMENTS :
 - Seuls les rameurs et les barreurs ayant couru lors d'une régates qualifiante dans leur région maritime peuvent s'engager et participer au championnat de France.
Aucune limitation ou quota d'engagement au championnat de France ne sont imposés.
- DISTANCE DE PARCOURS :
 - senior femme : environ 5 à 6 km
 - senior homme : environ 12 km
- RAMEURS JUNIOR
 - les rameurs juniors doivent avoir un certificat de surclassement dans la catégorie senior
- BATEAUX :
 - les bateaux qui seront mis à disposition sur place seront exclusivement armés en couple
 - les bateaux doivent être conformes aux critères de jauge, de poids et d'autovideur
 - ils doivent être homologués officiellement en 6e catégorie maritime
 - il n'est pas prévu de session d'homologation des bateaux sur place avant le championnat

7 INTERNATIONAUX DE FRANCE EDF ET CRITÉRIUM JUNIOR

- Les Internationaux de France EDF se dérouleront le lundi 10 novembre 2003.
- Un critérium junior aura lieu le samedi 8 novembre 2003.
- Le programme de ces épreuves sera envoyé aux clubs français par la FFSA.

COUPE DE FRANCE MAIF

- Trophée Louis Patricot Classement hommes cadet
- Trophée M. Cavagni HC 8+

CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS JUNIOR ET SENIOR

- Challenge Jean Séphériades HS 1X
- Challenge des Frères Vandernotte HS 2-
- Challenge Darnauguilhem HJ 2-

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIME

- Challenge Hubert Blain HM 2X
- Challenge C.R.I.A.M. HM4X+
- Challenge C.A. Marseille Classement hommes minime

CRITÉRIUM NATIONAL

- Coupe Delcourt FS 4X
- Coupe Glandaz HS 4+
- Challenge Jacques Perrotin HV 4+

CHAMPIONNATS DE FRANCE CADET ET JUNIOR BATEAUX LONGS

- Challenge Jacques Mercet HC 4X
- Challenge Pierre Sauvestre HC 8+
- Challenge Jean Tarcher HJ 2X
- Challenge Raymond Salles HJ 4-
- Challenge Maurice Labruyère HJ 4+
- Coupe Louis Patricot HJ 8+

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR BATEAUX LONGS

- Challenge Marc Detton HS 2X
- Challenge Stéphane Crispon HS 4X
- Challenge du Souvenir Jacky Mercet HLS 4-
- Challenge Ernest Cherrier HS 4+
- Challenge Gaston Mercier HS 2+
- Challenge Cyril De Seguin HS 4-
- Challenge Maurice Mahut HS 8+

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'AVIRON DE MER

- Challenge Edmond Paron Classement général
- Challenge Patrice Auger HS 2X

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS



Championnats de France bateaux courts BRIVE-LA-GAILLARDE - 18 au 20 avril junior et senior (2000m)	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FS		•				•				
	FLS		•								
	HS		•				•				
	HLS		•				•				
	FJ		•				•				
	HJ		•				•				
Coupe de France MAIF par équipes de ligue VICHY - 3 et 4 mai cadet (1500m), junior et senior (2000m)	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FC				•						•
	HC				•						•
	FJ				•						•
	HJ				•						•
	FS				•						•
	HS				•						•
Critérium national senior et vétéran MÂCON - 31 mai au 01 juin senior et vétéran (1000m)	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FS		•	•	•		•				•
	HS		•	•	•		•		•	•	•
	FVC			•							
	HVC									•	
Championnats de France minime et senior bateaux longs VAIRES-SUR-MARNE - 27 au 29 juin minime (1000m), senior (2000m)	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FM	•	•	•		•					
	HM	•	•	•		•					
	FS			•	•				•		
	HS			•	•			•	•	•	•
	FLS			•							
	HLS			•					•		
Championnats de France cadet et junior bateaux longs VICHY - 04 au 06 - juillet cadet (1500m), junior (2000m)	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FC		•	•	•	•				•	
	HC		•	•	•		•		•	•	•
	FJ			•	•				•		
	HJ			•	•				•	•	•
Championnat de France senior d'aviron de mer SCHÆLCHER - 8 et 9 novembre	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	HS	•	•	•						•	
	FS	•	•	•						•	
Critérium junior d'aviron de mer SCHÆLCHER - 8 novembre	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	HJ	•								•	
	FJ	•								•	
Internationaux de France EDF à la mer SCHÆLCHER - 10 novembre	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	HS	•	•	•						•	
	FS	•	•	•						•	